



Témoignages

Les prêtres et les religieuses qui périrent sur l'échafaud en octobre et novembre 1794 ont fait montre d'un courage exemplaire en allant à la mort pour leur foi.

Tous ceux qui ont assisté à ces exécutions publiques sont unanimes pour dire qu'ils offrirent un spectacle très digne.

Voici quelques-uns des témoignages publiés dans les années qui suivirent cet épisode sanglant de l'Histoire de notre contrée, ainsi que des lettres ou extraits de correspondances de certains de ces martyrs rédigés peu avant leur exécution.

De J. LORIDAN :

«... point de larmes, aucune plainte, pas même l'ombre d'un reproche, même au vu de leur dénonciateur, mais plutôt une joie contenue.

« Pierre-Joseph PONTOIS, 48 ans, curé d'Haspres, en se rendant sur la Grand'place pour être exécuté le dimanche 19 octobre, interpelle en passant celui qui l'a dénoncé et qu'il vient d'apercevoir dans la foule : « Adieu, je vais mourir, dit-il, tu le sais, mais je prierai Dieu pour toi ! »

« Courage, mes sœurs, nous allons au Ciel ! » s'écrie Mère Clotilde PAILLOT, supérieure des Ursulines en arrivant sur le lieu du supplice le 23 octobre ».

D'Arthur DINAUX :

« Les ministres de la religion et les religieuses qui furent mis à mort, marchèrent au supplice avec une résignation d'âme et une sérénité de visage dont quelques vieillards ont gardé le souvenir. Sur les marches de l'échafaud, ils chantaient des litanies et adressaient à Dieu des prières qui attestaient la vivacité de leur croyance et qui, plus d'une fois, émurent les bourreaux eux-mêmes ».

De J. DESILVE :

Dans l'histoire d'Onnaing, à propos du vicaire MABILLE :

« On rapporte qu'étant sur l'échafaud, il se tourna vers les assistants et demanda pardon aux personnes qu'il aurait pu offenser, ajoutant que lui-même pardonnait à ses meurtriers ».

De René GUILLEZ :

« Les condamnés s'avancent, précédés des tambours de la République, Ce qui frappe de stupéfaction les assistants, c'est la sérénité des prêtres et des religieuses dont, écrira plus tard l'un des spectateurs, la démarche paraissait presque joyeuse.

A l'appel de son nom, Jean-Baptiste LAISNEY, 33 ans, curé de Maing, s'avance et gravit lentement les degrés qui dominent la foule. Le bourreau s'approche et, soudain, brutale, da poigne s'abat. C'est alors que Jean-Baptiste LAISNEY, d'une voix forte où vibraient toute sa foi et toute sa jeunesse, commença le plus beau des cantiques d'allégresse : Magnificat anima mea Dominum.

L'abbé DRUET, Mère Clotilde PAILLOT et les autres Ursulines durent poursuivre, car Jean-Baptiste s'était affaissé, le couperet était tombé... »

Lettre de Mère Clotilde PAILLOT :

Supérieure des Ursulines, à sa nièce, Mme GRART DE FLOREMPRET, née Domitilde PAILLOT :

« Ma chère Domitilde,

C'est de la prison que je vous écris, Clotilde y est. Cinq de ses consœurs sont déjà passées à la guillotine avec un courage, une joie inexprimable. Elles allèrent à la mort comme au plus grand triomphe. Clotilde et les autres auront le même bonheur ; elle le désire, le moment leur tarde de verser leur sang pour soutenir leur foi et leur religion ; Dieu leur fait bien des grâces.

Je me porte bien, je pense beaucoup à vous et à nos amis ; je ne sais ce qu'ils sont devenus. Je prierai beaucoup pour vous et pour eux. Prenez part à mon bonheur. Je vous embrasse avec tout ce qui vous environne. Point d'inquiétude sur mon sort, je suis la plus heureuse du monde. Je vous aimerai toujours et j'espère que vous ressentirez les effets de mon souvenir et du sincère attachement que je vous ai porté.

A Dieu pour toujours, Valenciennes, 28 vendémiaire.

Lettre de Mère Scholastique LEROUX :

à Mère ALDEGONDE, Ursuline à Mons. (extraits)

« Ma chère amie,

Du fond de mon cachet de la prison de Valenciennes et après sept semaines d'arrestation dans les différentes maisons de la ville, où nous fûmes détenus pour le crime que nous commîmes en nous réfugiant chez vous... ne nous plaigniez pas, mais dites-vous à vous-mêmes :

Ah ! mes sœurs, qu'avez-vous fait pour mériter cette faveur ?

... Filles de St Ursule et de ses compagnes, comme elles nous allons sous peu de jours donner notre vie... Cinq de nous ont déjà subi la guillotine...

Elles n'y marchèrent pas, mais elles volèrent au lieu de supplice. Elles y montèrent en riant. Une d'elles voulant être exécutée avant les autres fut obligée de descendre du supplice et d'y remonter...

Croyez-nous toujours très reconnaissantes dans le ciel. En mourant, nous vous embrassons de tout notre cœur »

« Scolastique ».

Lettre de **Théodore LECERF** :

30 ans, prêtre natif de Maing. (extraits)

« Cher et tendre père,

... Je meurs volontiers pour une aussi belle cause, ne me regrettez point, je ne dois pas l'être ; je m'en vais jouir, comme je l'espère, de la gloire de Dieu ; je prierai ce Dieu de bonté de vous conserver et de vous accorder ses grâces pour votre salut...

... C'est le temps de montrer notre foi. Servez le Bon Dieu fidèlement et remplissez toujours vos devoirs.

Je voudrais avoir le temps de vous entretenir des choses nécessaires à votre salut, mais le temps presse. Je dois m'entretenir avec Dieu devant qui je vais paraître peut-être aujourd'hui...

... Adieu, cher Père, disposez de tout ce que je vous ai laissé. Je suis votre fils ».

« **Théodore LECERF** ».

N.B. : L'abbé LECERF a été exécuté le 27 octobre.

Lettre de **Pierre-Michel DRUET** :

Curé de Quarouble, à son père et à sa sœur. (voir chapitre relatif à ce prêtre).

Tous les témoignages évoqués ci-dessus montrent la foi inébranlable et la détermination farouche qui animèrent prêtres et religieuses au moment du choix crucial. Ils ont prié pour leurs bourreaux et, comme le Christ, pardonné avant de mourir à ceux qui les avaient condamnés.



Ils resteront, pour toutes les générations, des exemples et des modèles, de vrais témoins de la Foi.